

AVIS PUBLIC
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

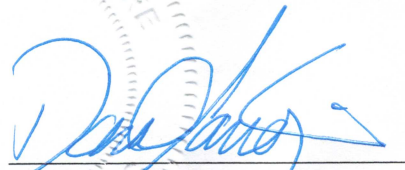
AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné que le conseil de la ville de Paspébiac a adopté, à sa séance extraordinaire du 11 novembre 2025 deux (2) résolutions numéros 2025-11-235 et 2025-11-236 visant à modifier la résolution 2024-12-345 adoptée le 9 décembre 2024.

QUE ces résolutions ont pour objet de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 et notamment celles des mois de novembre et décembre 2025;

QUE la date de la séance ordinaire du mois de novembre 2025, fixée initialement au lundi 17 novembre 2025, **soit déplacée au jeudi 20 novembre 2025;**

QUE la date de la séance ordinaire du mois de décembre 2025, fixée initialement au lundi 8 décembre 2025, **soit déplacée au lundi 15 décembre 2025.**

Donné à Paspébiac, ce 13^e jour du mois de novembre 2025.


Daniel Langlois
Directeur général/Greffier